

CHARTRE DES PARENTS



Cette charte est mise en place pour établir le cadre qui permettra la collaboration nécessaire entre l'école et les parents pour le bien-être de tout un chacun au sein de l'école.

Nous vous rappelons que, dans ce lieu d'apprentissage qu'est l'école, tant les élèves que les parents et les enseignants se doivent mutuellement respect. Nous y serons particulièrement attentifs et veillerons à ce que le bien-être et la sécurité de chacun soient garantis.

Nous vous demandons en tant que parents de soutenir l'équipe éducative, nous sommes des partenaires et une étroite collaboration est indispensable. Nous avons besoin de vous pour nous aider à ce que les enfants puissent grandir dans le respect des autres, en apprenant les valeurs de la société démocratique dans laquelle nous vivons.

Voici les points qui nous semblent importants de rappeler pour cette bonne collaboration :

- ✓ Pour le bien de votre enfant il est important de communiquer de manière positive. En toutes circonstances, les parents, enseignants-direction et partenaires scolaires échangent de manière calme et non-violente les uns vis-à-vis des autres. Chacun aura à cœur d'adopter une attitude et un langage corrects vis-à-vis de tous.
- ✓ Vous êtes les bienvenus à l'école pour rencontrer les enseignants de votre enfant mais cela peut se faire uniquement en dehors des heures de classe et sur rendez-vous, RDV à demander de vive voix, via le journal de classe ou via le mail professionnel du titulaire. Rappelons que le mail professionnel ne doit pas être un outil de consultation immédiate.



- ✓ En cas de souci, nous vous demandons de passer toujours par un membre de l'équipe éducative sans vous adresser directement à un autre parent ou à un enfant.
- ✓ En ce qui concerne les réseaux sociaux, nous vous demandons d'éviter tout propos diffamatoire, irrespectueux ou insultant qui pourrait mettre à mal l'image de l'école ou des membres de l'école. Les personnes qui tiendraient ce genre de propos peuvent faire l'objet d'un rappel à l'ordre ou d'une plainte, en fonction de la gravité desdits propos. Comme énoncé plus haut, nous privilégions la communication directe, bienveillante, respectueuse et non-violente. En cas de nécessité, la direction et le personnel enseignant peuvent vous recevoir sur rendez-vous.
- ✓ Nous vous demandons de quitter l'école dès que l'enfant est confié à l'adulte responsable.
- ✓ Nous insistons sur le respect des horaires
- ✓ Il est impératif, pour les enfants en obligation scolaire, de remettre le motif d'absence en format papier A4 ou collé sur le justificatif prévu dès le retour de votre enfant à l'école.
- ✓ Il est du bon sens de garder son enfant malade à la maison.
- ✓ Pour les repas chauds, les commandes doivent arriver avant la fin du mois précédent pour le mois suivant.

Ce cadre nous semble essentiel pour l'épanouissement de tous. Nous comptons sur vous et votre collaboration pour que le **respect** reste une valeur essentielle dans notre école.



CHARTRE DES PARENTS
(1 talon par famille)

Moi/nous, parent(s) de

avons bien pris connaissance de cette charte et nous engageons à la respecter.

Date

Signature(s)